



DÉLIBÉRATION

OBJET : CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES - TABLEAU DES EFFECTIFS AVRIL 2026.

L'an deux mille vingt-six, **le 31 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Gilles COLLOMB**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **25/03/2026**.

Présents : **Gilles COLLOMB, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Véronique LONG, Patrick VAN MOERKERCKE, Jean-Noël BISACCIA, Patrick PIN, Marie-Lise SONCINI, Sandrine MAROC, Nathalie DALMASSO, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Robin GIANA, Marion MELICUCCI, Stéphane LE ROUX, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD.**

Absents : **Valérie SCOTTO DI CÉSARÉ**

Absents ayant donné procurations :

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2026-018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu le tableau des effectifs de la commune du 16 décembre 2025 ;
Vu le budget communal ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 05/03/2026 relatif aux suppressions et créations de postes ;
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12/11/2024 relatif aux Lignes Directrices de Gestion de la Commune ;
Vu l'arrêté municipal n° 2024-RH097 du 14/04/2025 portant sur les lignes directrices de gestion de la Commune de Belcodène ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade, des promotions internes, des recrutements et de procéder à l'épuration des emplois en surnombre du fait des changements de grade des agents ;

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

SUPPRIME à compter du 1^{er} avril 2026 :

- 1 Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe (suppression du poste de l'agent promu)

CRÉE à compter du 1^{er} avril 2026 :

- 1 Adjoint Technique (Création de poste pour accroissement d'activité)
- 1 ATSEM Principal 2^{ème} Classe (Nomination suite à obtention du concours)

APPROUVE le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 « charges de personnel » au budget 2026 et suivants.

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 31/03/2026.

Le Maire,
Gilles COLLOMB



La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Annexé à la délibération n°2026-018 du 31.03.2026

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Statut Titulaire (T) ou non titulaire (NT)	Dont TNC	Taux TNC
FILIÈRE ADMINISTRATIVE						
Attaché - Secrétaire Générale de Mairie ou DGS	A	1	1	T	-	-
Attaché	A	1	1	T	-	-
Rédacteur	B	1	1	T	-	-
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	2	1	T	-	-
Total filière Administrative		5	4			
FILIÈRE TECHNIQUE						
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	T	-	-
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	4	4	T	-	-
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	4	2	T	-	-
Adjoint Technique	C	6	4	T	1	28h00 (80%)
Total filière Technique		13	11		1	
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE						
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	T	-	-
ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	C	1	0			
Total filière Sanitaire et sociale		3	2			
FILIÈRE CULTURELLE						
Assistant de conservation	B	2	2	T	-	-
Total filière Culturelle		2	2			
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier-Chef Principal	C	1	1	T	-	-
Total filière Police Municipale		1	1			
TOTAL GÉNÉRAL		24	20		1	